MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

UNIVERSITE STRASBOURG

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs de recherche, branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Expert-e en calcul scientifique, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE STRASBOURG, session 2023

Le président de l'Université de Strasbourg,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs de recherche,

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs de recherche dans la branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Expert-e en calcul scientifique, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE STRASBOURG, au titre de l'année 2023 :

Monsieur HEITZ Fabrice, professeur des universités de classe exceptionnelle, président, Université de Strasbourg, Strasbourg.
Monsieur FABREGES Benoît, ingénieur de recherche, expert, Université Claude Bernard Lyon 1, Villeurbanne.
Madame COLOIGNER Julie, chargée de recherche de classe normale, Centre national de la recherche scientifique, Rennes.
Monsieur GRIGIS Antoine, ingénieur de recherche, Commissariat à l'Énergie Atomique et aux Énergies, Paris-Saclay.
Madame KOHLER Sophie, maître de conférences de classe normale, Université de Haute Alsace, Mulhouse.
Madame LEBORGNE Aurélie, maître de conférences de classe normale, suppléante, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 28 août 2023

La Directrice générale des services
de l'Université de Strasbourg

Valérie GIBERT